

CONSEILS ET BONS GESTES POUR LE TRI



LE VERRE



Les bouteilles, les bocaux, les pots (sans couvercles).
Ne pas y déposer ampoules, miroirs,... (à déposer à la déchèterie).



LES RECYCLABLES



Bouteilles et flacons en plastique, cartons et briques, papier, journaux, canettes, boîtes de conserve et aérosols. Les sacs jaunes et les dépôts en PAV ne sont pas limités en nombre.



LES ORDURES MÉNAGÈRES



Sacs et films plastiques, barquettes polystyrène et plastique, yaourt,... Articles d'hygiène (couche, mouchoir, essuie-tout,...) Vaisselle cassée.

LE COMPOST



Herbe, feuilles, plantes fanées, épluchures, thé, café, coquilles d'oeuf,...

Je réserve mon composteur :

▶ N° Vert 0 800 100 461

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

LE STOP PUB

Apposé sur votre boîte aux lettres, il permet de diminuer le volume de vos déchets (près de 15kg/an).



J'ACHÈTE MALIN !

- Je privilégie les produits peu emballés, en vrac et rechargeables
- J'évite les produits jetables (lingettes, vaisselle,...)

J'OFFRE UNE SECONDE VIE À MES OBJETS

- Je donne ou revends mes objets
- Je répare ceux qui sont cassés

LE CALENDRIER DES COLLECTES

LES ORDURES MÉNAGÈRES ET LES RECYCLABLES EN PORTE-À-PORTE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Anisy						
Basly						
Bernières-sur-Mer						
Colomby-Anguery						
Courseulles Nord						
Courseulles Sud						
Cresserons						
Douvres Secteur 1						
Douvres Secteur 2						
Langrune-sur-Mer						
Luc-sur-Mer						
Plumetot						
Revers						
Saint-Aubin-sur-Mer						



Collecte des ordures ménagères et/ou recyclables du 1^{er}/01 au 31/12, y compris les jours fériés.



Collecte supplémentaire (uniquement pour les ordures ménagères) du 1^{er}/04 au 30/09, y compris les jours fériés.



Collecte supplémentaire (uniquement pour les ordures ménagères) du 1^{er}/07 au 31/08, y compris les jours fériés.

LES DÉCHÈTERIES

	LUC-SUR-MER rue A. Lemarchand		SAINT-AUBIN-SUR-MER route de Tailleville		COURSEULLES-SUR-MER route de Revers	
	Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre	Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre	Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre
Lundi	9h - 12h 13h - 17h	9h - 12h 14h - 18h	Fermé		9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 18h
Mardi	Fermé		9h - 12h 13h - 17h	9h - 13h 14h - 18h	14h - 17h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h 13h - 17h	9h - 12h 14h - 18h	Fermé		9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 18h
Jeudi	Fermé		9h - 12h 13h - 17h	9h - 13h 14h - 18h	14h - 17h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h 13h - 17h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 13h - 17h	9h - 13h 14h - 18h	14h - 17h	14h - 18h
Samedi	9h-18h		9h-18h		9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 18h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

7, rue de l'Église - 14440 Douvres-la-Délivrande
Courriel : environnement@coeurdenacre.fr
Site internet : www.coeurdenacre.fr

UNE QUESTION ? UN PROBLÈME DE COLLECTE ?

Un seul numéro :

N° Vert 0 800 100 461

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE